

## **POLITIQUE D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE QUALITÉ, D'ENVIRONNEMENT ET DE SÉCURITÉ**

ESTECH Industries dispose d'un système de management intégré portant sur la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité au travail.

Chez ESTECH Industries, la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité au travail sont des valeurs profondément ancrées dans les objectifs. ESTECH Industries reconnaît le bien-fondé de la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité de ses collaborateurs et s'engage à les respecter. Cette démarche va de pair avec un processus d'amélioration continue pour l'optimisation de la qualité et des délais, l'amélioration de la protection de l'environnement et de la prévention des accidents.

Notre action entrepreneuriale vise à inclure dans toute prise de décision tous les éléments susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité, l'environnement et la sécurité. Les aspects relatifs à l'écologie et à la sécurité sont pris en compte pour les investissements et les achats, au même titre que les critères techniques et financiers. En prenant des mesures préventives, ESTECH Industries cherche à préserver l'environnement et ses collaborateurs de toute nuisance.

### **Voici ce qu'une politique de qualité, d'environnement et de sécurité veut dire pour nous :**

#### À l'égard de nos clients

... réaliser les souhaits de nos clients à leur entière satisfaction. En faisant profiter nos clients de notre expertise en matière de technologie et de fabrication, nous contribuons à leur faire bénéficier d'une prestation compétitive et respectueuse des délais. Grâce à l'innovation et à l'identification précoce des éventuels souhaits des clients, nous proposons les meilleures solutions aux problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

... créer de véritables atouts concurrentiels pour nos clients et pour nous-mêmes, en se positionnant comme un partenaire fiable aussi bien sur le plan de la qualité, qu'en matière de protection environnementale et de sécurité au travail.

#### Législation et prescriptions

... répondre à toutes les dispositions légales et réglementaires applicables à tous les domaines d'activité liés à nos prestations, ainsi que les exigences spécifiques de nos clients, notamment en termes de protection environnementale et de sécurité au travail. Ce faisant, nous incluons aussi nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs.

... Nous mettons un point d'honneur à garantir et améliorer constamment la protection de l'environnement et de nos salariés au-delà du minimum requis.

#### Amélioration continue

... améliorer en permanence le système intégré de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité au travail. Grâce à l'amélioration continue de nos process, nos cycles et nos actions deviennent transparents et compréhensibles, ce qui a une influence positive sur la productivité et la flexibilité.

... garantir un rapport qualité/prix compétitif et des livraisons en temps et en heure.

... renoncer au superflu afin de maintenir des coûts bas, mais pas au détriment de la qualité, de l'environnement ou de la sécurité.

À l'égard de nos collaborateurs ... mettre nos collaborateurs au centre de notre action. Promouvoir la connaissance, la proximité avec la clientèle et l'esprit d'équipe, ainsi que le souci de la qualité, du respect de l'environnement et de la sécurité au travail par la formation initiale ou continue et la délégation des responsabilités.

... impliquer les collaborateurs dans les questions de qualité, d'environnement et de sécurité au travail. Ils doivent participer à la conception et à l'équipement des postes de travail.

À l'égard de nos fournisseurs

... considérer nos fournisseurs comme des partenaires et les impliquer dans notre démarche pour assurer et continuer d'améliorer la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité au travail.

En matière de communication

... entretenir une communication ouverte, transparente et honnête avec nos interlocuteurs : collaborateurs, clients, fournisseurs, voisins, autorités, associations, public.

À l'égard de l'environnement

... maintenir à un niveau aussi bas que possible et supportable à long terme les nuisances affectant l'environnement liées directement à l'exploitation de notre entreprise ou indirectement à l'activité de nos fournisseurs ou clients, dans la mesure où nous pouvons influencer sur celles-ci.

... adopter une approche globale du cycle de fabrication afin de garantir à tous les niveaux une production respectueuse de l'environnement et des ressources disponibles.

... avoir recours à un système d'élimination des déchets adapté et irréprochable sur le plan écologique.

... identifier et éliminer les points faibles et les risques afin d'éviter les accidents et les dommages matériels.

En matière de sécurité au travail

... reconnaître la sécurité et la protection de la santé comme élément à part entière des prestations que nous fournissons.

... viser un standard élevé de sécurité et de protection de la santé, en prenant en compte les dernières évolutions en matière d'ergonomie ainsi que les considérations coût/utilité et en respectant les exigences légales.

... mettre à disposition des ressources mesurées et adaptées à la conduite de la politique du groupe en matière de sécurité.

... définir des objectifs de rigueur concernant la sécurité et la protection de la santé.

... établir la responsabilité du management de la santé et de la sécurité à tous les niveaux de l'entreprise, de la direction jusqu'au salarié.